PRÉFET
DE LA
DORDOGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Périgueux, le 17 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance météo en Dordogne : alerte Orange – Orages

Météo-France a placé le département de la Dordogne en **alerte orange aux orages** depuis 6h ce matin.

L'ouest du département est particulièrement concerné. Des orages "musclés" y sont attendus dans l'après-midi à partir de 15 heures. Sous les cellules les plus fortes des rafales de vent pourront atteindre 80 km/h avec un risque de grêle.

Compte tenu de l'ensemble de ces phénomènes, une vigilance particulière est demandée.

Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Vent susceptible de perturber les activités humaines de façon importante.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.
- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- En raison de ces précipitations, la visibilité peut être réduite, des inondations sont possibles.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous.
- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre.
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Rangez les objets exposés au vent.
- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez vigilants. Evitez, si possible, le réseau routier secondaire.

Bureau de la communication interministérielle
Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Courriel : pref-communication@dordogne.gouv.fr
2 avenue Paul-Louis Courier
24024
Périgueux Cedex

- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Bureau de la communication interministérielle 2 avenue Paul-Louis Courier
Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38 24024 Périgueux Cedex
Port : 06 22 64 43 84
Courriel : pref-communication@dordogne.gouv.fr